

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 31/12/2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013, annexés au présent rapport, font apparaitre un total actif de 17 455 767,719 DT, un actif net de 17 437 684,343 DT et une valeur liquidative de 104,075 DT. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/12/2013, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** » au 31/12/2013.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/10/2013 au 31/12/2013, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** » n'a pas respecté de manière permanente, le ratio minimum de 20% en liquidités et quasi liquidités, tel que stipulé à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Fait à Tunis, le 28 janvier 2014

**Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	12,167,578.360	10,979,799.634
AC1-A	OBLIGATIONS		581,967.600	974,165.200
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		11,585,610.760	10,005,634.434
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	5,282,751.598	2,745,403.647
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		5,282,032.567	2,745,260.610
AC2-B	DISPONIBILITES		719.031	143.037
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		5,437.761	0.000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		5,437.761	0.000
TOTAL ACTIF			17,455,767.719	13,725,203.281
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	8,350.556	6,702.467
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9,732.820	9,859.000
TOTAL PASSIF			18,083.376	16,561.467
ACTIF NET			17,437,684.343	13,708,641.814
CP1	CAPITAL	CP1	16,788,055.316	13,207,945.948
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	649,629.027	500,695.866
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		29.329	94.339
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		532,425.826	518,519.063
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		117,173.872	-17,917.536
ACTIF NET			17,437,684.343	13,708,641.814
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			17,455,767.719	13,725,203.281

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note 01/10/2013	01/01/2013	01/10/2012	01/01/2012
		au	au	au	au
		31/12/2013	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1 146,495.301	539,220.025	131,843.887	531,211.990
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS	7,157.200	39,369.600	10,716.800	49,484.000
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT	139,338.101	499,850.425	121,127.087	481,379.870
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS	0.000	0.000	0.000	348.120
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2 34,208.256	107,938.410	30,016.673	98,389.394
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR	21,935.833	95,665.987	30,016.673	98,389.394
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT	12,272.423	12,272.423	0.000	0.000
REVENUS DES PLACEMENTS		180,703.557	647,158.435	161,860.560	629,601.384
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1 -23,802.268	-85,314.982	-21,946.288	-84,637.730
REVENU NET DES PLACEMENTS		156,901.289	561,843.453	139,914.272	544,963.654
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2 -8,218.599	-29,417.627	-6,196.161	-26,444.591
RESULTAT D'EXPLOITATION		148,682.690	532,425.826	133,718.111	518,519.063
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	29,654.788	117,173.872	-13,313.841	-17,917.536
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		178,337.478	649,599.698	120,404.270(*)	500,601.527(*)
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)	-29,654.788	-117,173.872	13,313.841	17,917.536
PR4-B	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES	-6,120.291	-7,003.568	-703.804	-1,539.622
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		142,562.399	525,422.258	133,014.307	516,979.441

(*) : Retraité pour des besoins de comparabilité

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2013 AU 31-12-2013

DESIGNATION		Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	142,562.399	525,422.258	133,014.307	516,979.441
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	148,682.690	532,425.826	133,718.111	518,519.063
AN1-B	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-6,120.291	-7,003.568	-703.804	-1,539.622
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-435,575.000	0.000	-510,361.352
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	522,843.641	3,639,195.271	-198,793.780	-1,353,044.653
	SOUSCRIPTIONS	6,114,029.726	22,040,189.571	7,521,433.172	11,821,032.597
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	5,890,600.000	21,285,800.000	7,263,200.000	11,467,400.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	13,409.785	50,225.683	18,022.410	28,570.723
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	10.317	279,455.069	52.005	12,404.035
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	210,009.624	424,708.819	240,158.757	312,657.839
	RACHATS	-5,591,186.085	-18,400,994.300	-7,720,226.952	-13,174,077.250
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-5,398,200.000	-17,706,600.000	-7,448,200.000	-12,754,100.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-12,621.797	-42,312.747	-18,501.024	-31,853.038
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-9.452	-344,546.606	-53.330	-57,548.837
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-180,354.836	-307,534.947	-253,472.598	-330,575.375
VARIATION DE L'ACTIF NET		665,406.040	3,729,042.529	-65,779.473	-1,346,426.564
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	16,772,278.303	13,708,641.814	13,774,421.287	15,055,068.378
AN4-B	FIN DE PERIODE	17,437,684.343	17,437,684.343	13,708,641.814	13,708,641.814
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	162,624	131,756	133,606	144,623
AN5-B	FIN DE PERIODE	167,548	167,548	131,756	131,756
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	103.135	104.045	103.097	104.098
B-	FIN DE PERIODE	104.075	104.075	104.045	104.045
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.62%	3.68%	3.66%	3.64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2013 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2013 ou à la date antérieure la plus récente. SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote constituant une moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2013	% de l'Actif net
Emprunts de sociétés	20 500	575.000,000	581.967,600	3,34
CHO 2009	3 000	225.000,000	226.173,600	1,30
HL 2009/1	10 000	200.000,000	203.888,000	1,17
HL 2009/2 TF	5 000	100.000,000	101.180,000	0,58
STM 2007	2 500	50.000,000	50.726,000	0,29
Emprunts d'Etat	10 789	11.225.081,213	11.585.610,760	66,44
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 912	2.000.550,100	2.083.525,661	11,95
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	835	939.375,000	965.948,589	5,54
BTA 5-10/2015	118	116.462,000	117.522,383	0,67
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	467	483.753,500	507.182,828	2,91
BTA 5.25-03/2016	23	22.840,000	23.623,387	0,14
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2 071	2.232.557,000	2.285.869,646	13,11
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3 671	3.795.917,613	3.926.906,940	22,52
BTA 5.50% 02/2020	1692	1.633.626,000	1.675.031,326	9,61
Total du portefeuille titres	31 289	11.800.081,213	12.167.578,360	69,78

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **539.220,025 Dinars** au 31.12.2013, contre **531.211,990 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Revenus des obligations	39.369,600	49.484,000
Revenus des Emprunts d'Etat	499.850,425	481.379,870
Revenus des autres valeurs	0,000	348,120
Total	539.220,025	531.211,990

AC2. Placements monétaires et disponibilités

AC2-A Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **5.282.751,598 Dinars**, contre **2.745.403,647** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Rubrique	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Bons de Trésor à Court Terme	783.931,523	2.745.260,610
Certificat de Dépôt	4.498.101,044	0.000
Total	5.282.032,567	2.745.260,610

AC2-A-1 Bons du Trésor à court terme :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2013</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	809	781.664,167	783.931,523	4,50
BTC 52S-25/03/2014	253	248.716,340	249.965,703	1,43
BTC 52S-02/09/2014	19	18.240,036	18.371,015	0,11
BTC 52S-04/11/2014	501	480.359,980	481.174,160	2,76
BTC 52S-02/12/2014	25	23.865,564	23.921,387	0,14
BTC 52S-23/12/2014	11	10.482,247	10.499,258	0,06

AC2-A-2 Certificats de dépôt :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2013</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificats de Dépôt		9	4.495.256,259	4.498.101,044	25,80
CDP 10J-04/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.525,188	8,60
CDP 10J-05/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.367,001	8,60
CDP 10J-06/01/2014	BIAT	3	1.498.418,753	1.499.208,855	8,60

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **719,031 Dinars** et représentant les avoirs en banques.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **107.938,410 Dinars** au 31.12.2013, contre **98.389,394 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>	<i>Montant au 31.12.2012</i>
Revenus des Bons du Trésor à CT	95.665,987	98.389,394
Revenus des Certificats de Dépôt	12.272,423	0.000
TOTAL	107.938,410	98.389,394

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2013 à **5.437,761 Dinars** représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2013, à **85.314,982 Dinars**, contre **84.637,730 Dinars** au 31.12.2012 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31.12.2013	31.12.2012
Rémunération du gestionnaire	71.095,797	70.531,432
Rémunération du dépositaire	14.219,185	14.106,298
Total	85.314,982	84.637,730

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2013 à **29.417,627 Dinars**, contre **26.444,591 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2013	31.12.2012
Redevance CMF	14.218,897	14.106,038
Impôts et Taxes	1.290,957	1.255,499
Rémunération CAC	8.889,024	6.589,148
Jetons de Présence	5.018,749	4.493,906
Total	29.417,627	26.444,591

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013, à **18.083,376 Dinars** contre **16.561,467 Dinars** au 31.12.2012. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
PA1	Opérateurs créditeurs	8.350,556	6.702,467
PA2	Autres créditeurs divers	9.732,820(*)	9.859,000
	TOTAL	18.083,376	16.561,467

(*) : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2013, à **9.732,820 Dinars** et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs Divers	31/12/2013
Etat impôt et taxes	1.257,587
Redevance CMF	1.391,735
Provision charges à payer	7.083,498
Total	9.732,820

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2013 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2013 (en nominal)

- Montant : 13.175.600,000 Dinars
- Nombre de titres : 131.756
- Nombre d'actionnaires : 40

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 21.285.800,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 212.858

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 17.706.600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 177.066

Capital au 31.12.2013**: 16.788.055,316 Dinars**

- Montant en nominal : 16.754.800,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 33.255,316 Dinars
- Nombres de titres : 167.548
- Nombre d'actionnaires : 46

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2013 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 532.425,826 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 117.173,872 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs : 29,329 Dinars
- SOMMES DISTRIBUABLES : 649.629,027 Dinars**

4. AUTRES INFORMATIONS :**4-1 Données par action**

	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	3.863	4,778
• Charges de gestion des placements	(0.509)	(0,642)
• Revenu net des placements	3.354	4,136
• Autres charges d'exploitation	(0.176)	(0,201)
• Résultat d'exploitation	3.178	3,935
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.699	(0,136)
• Sommes distribuables de la période	3.877	3,799
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0.699)	0,136
• Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(0,042)	(0,012)
Résultat net de la période	3,136	3,924

4-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.2013	31.12.2012
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.600%	0,600%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.207%	0,187%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	3.745%	3,676%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,5 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars TTC par an et un maximum de 20.000 dinars TTC par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Conformément à la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013, ladite SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé à partir du 16/01/2014 à :

- La révision de la commission de gestion, payée par la SICAV en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la ramenant de 0,50% TTC à 0,35% TTC de l'actif net l'an ;
- L'instauration d'une commission de distribution de 0,15% TTC de l'actif net l'an, à payer en faveur des distributeurs des titres SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE à savoir la BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL, à partager entre eux au prorata de leurs distributions et ce, suite à l'obtention par la BIAT ASSET MANAGEMENT - en sa qualité de gestionnaire de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE de l'agrément du CMF n° 17-2013 du 14 juin 2013 pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse « BIATCAPITAL » en tant que nouveau distributeur de ladite SICAV ;
- L'instauration d'une commission de courtage à payer au profit de la BIATCAPITAL, intermédiaire en bourse chargé de l'exécution des opérations en bourse.